

D21.01

RAPPORT DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

N° d'imprimé : D141456862

EXEMPLAIRE A CONSERVER

NATURE DU CONTRÔLE
Contrôle Volontaire
- IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE - DIRECTION - VISIBILITÉ - FEUX, DISPOSITIF RÉFLÉCHISSANT, ÉQUIPEMENT ÉLECTR. - ESSIEUX, ROUES, PNEUS, SUSPENSION - CHÂSSIS ET ACCESSOIRES DU CHÂSSIS - AUTRE MATÉRIEL - NUISANCES

RAPPEL
Le contrôle volontaire ne dispense pas l'utilisateur d'effectuer le contrôle technique réglementaire. Les résultats d'un contrôle volontaire ne peuvent servir d'éléments pour un contrôle technique obligatoire. Ce contrôle volontaire ne peut être utilisé en cas de vente du véhicule.

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE	
N° D'AGRÈMENT :	S094D172
RAISON SOCIALE :	AUTO CONTROLE CRETEIL
ADRESSE :	6, Rue de la Haute Quinte Carrefour Pompadour 94000 CRETEIL
Tél :	01.43.99.21.21
Fax :	01.43.99.92.94

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR	
N° D'AGRÈMENT :	094D1337
SIGNATURE :	

IDENTIFICATION DU VÉHICULE			
N° Immatriculation	Date d'immatriculation	Date de 1ère	
GN-717-XN	30/01/2023	30/01/2023	
Genre	Marque	Type	
CTTE	RENAULT	N10RENCTD83L484	
N° dans la série du type		Énergie	
VF1MA000470469230		GO	
Kilométrage inscrit au compteur	Désignation commerciale du véhicule		
70829	MASTER		

(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION	
Nom, Prénom :	DIAC
Adresse :	14 AVN DU PAVE NEUF 93160 NOISY LE GRAND
Document présenté : Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules	

DATE DU CONTRÔLE	N° PROCÈS-VERBAL
02/10/2026	26191175

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS
DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S) (NE PERMETTANT PAS LA VALIDATION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE RÉGLEMENTAIRE) 1.1.13.a.3. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale non visible) : ARD,ARG 1.1.14.a.3. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour excessivement usé, excessivement rayé, fissuré, mal fixé ou cassé : ARD,ARG 1.2.1.b.2. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre notable : AR 1.2.2.a.2. EFFICACITÉ DU FREIN DE SERVICE : Efficacité insuffisante 3.3.1.a.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Dispositif rétroviseur manquant ou fixé de manière non conforme aux exigences : AVD 4.3.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Mauvaise fixation du feu : très grand risque de détachement : ARD 4.4.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite : ARD 5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint : AVD,AVG 6.1.4.a.2. PARE-CHOC, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact : D,ARG 6.2.3.c.2. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches manquantes ou mal fixées : AVD AUTRE(S) DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S) 2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif : AV 3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuiе-glаce défectueux : AV 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0002 P2084

	MESURES			
	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+9.3 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	6 %		9 %	
Force verticales :	1410 daN		832 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	324 daN	353 daN	310 daN	199 daN
Déséquilibre (< 20%) :	9 %		36 %	
Forces de freinage (efficacité) :	185 daN	310 daN	144 daN	160 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 50%) :	35 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) :	22 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0.53m ⁻¹) :	C1: < 0.10 C2: < 0.10			
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-2.1 %		-2.2 %	
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%):	-2.1 %		-2.0 %	

